

UNE PAGE D'HISTOIRE D'ANVERS

De notre correspondant E.D.B.

Anvers, le 16 janvier 1915

Il y a aujourd'hui cent jours que les troupes allemandes entrent dans la ville d'Anvers.

Comme il nous a été donné l'occasion de rassembler les données nécessaires et le temps désirable pour jeter un coup d'oeil, à quelque distance, sur leur déroulement, il nous est enfin possible de donner un aperçu général de la manière dont les événements se sont déroulés.

Les faits sont encore trop rapprochés de nous et les circonstances ne sont pas propices pour permettre des conclusions finales détaillées. Mais, il est absolument nécessaire que les faits soient placés dans leur jour vrai. Et celui qui mène la plume dans une feuille ayant de l'autorité, ne peut se soustraire au devoir de les communiquer.

Ce que j'écris ici, c'est de l'histoire. Elle est composée d'informations prises de tous côtés.

Le lecteur s'en rendra compte, que, en effet, le sort d'Anvers a tenu à un petit fil de soie.

Aussi, peut-on en rectifier plusieurs fausses relations. N'a-t-on pas prétendu quelque part, que les dockers d'Anvers se sont révoltés pendant le bombardement, révolte qui aurait hâté la reddition?

Pure invention! La population est restée, sans contredit, très calme. N'a-t-on pas raconté que l'autorité civile, dirigée par Louis Frank, comme président de la récente Commission Intercommunale, aurait à la demande du bourgmestre De Vos, dirigé les affaires, contre les intentions de l'autorité militaire?

Ou encore, que l'armée belge, par une reddition précipitée de la ville, fut contrainte à passer la frontière hollandaise, afin de ne pas tomber aux mains des allemands? La vérité est tout autre; la suite le prouvera.

Le 4 octobre 1914, le conseil communal, dans une séance à huis-clos, accepta la motion suivante: "que l'on communiquera au gouvernement et à l'autorité militaire, la ferme volonté de la population, que la défense de la position fortifiée d'Anvers, soit continuée jusqu'à l'extrême, sans autre souci, que ce que l'utilité générale et la défense exigent et sans se laisser influencer par le danger pour les personnes et les propriétés des habitants".

Le mercredi, 7 octobre, les journaux du matin annoncèrent que le bombardement de la ville était proche, selon l'avis officiel du commandant d'Anvers, cet avis était daté du mardi, 6 octobre, 10 heures du soir.

La retraite de l'armée de campagne commença le 5 octobre. Le mercredi, 7 octobre, à 11 h. du soir, le bombardement d'Anvers commença. Il continua encore sans interruption, le vendredi matin, pendant que la ville brûlait à vingt endroits.

Les autorités de la ville restèrent à l'hôtel de ville pendant le bombardement: pendant le jour, au premier étage, où deux bombes tombèrent non loin de là, et pendant la nuit, dans la grande cave, celle-là même encore qui servit lors de la furie espagnole.

Vers 4 heures du matin, le bruit courut, que notre armée faisait des

préparatifs pour faire sauter le pont sur l'Escaut. Bientôt, en effet, la vérité apparut, que l'armée, à l'exception de la garnison des forts non tombés, avait quitté Invers avec le général et l'état-major. En même temps, les communications téléphoniques et télégraphiques étaient coupées.

Cette décision de l'autorité militaire était restée ignorée de la municipalité. Bientôt après, l'air fut ébranlé par de lourdes détonations: c'étaient les pontons du pont qui sautaient!

Sous cette détonation et le bruit du bombardement, les notables suivants se réunirent, sous la présidence de M. Franck: le bourgmestre De Vos, le baron van de Werve van Schilde, gouverneur de la province; le sénateur Ryckmans, les échevins Albrecht, Coels, Strauss, Carlier, directeur de la Banque Nationale, et le consul-général d'Espagne, M. Francisco Sebra y Saiz, comme doyen du corps consulaire.

Il était cinq heures du matin.

Le fait se sera présenté rarement, sans doute, que l'autorité civile d'une des plus puissantes forteresses du monde, se soit trouvé devant une tâche aussi périlleuse!

Deux solutions étaient en présence: ou bien, on attendrait les événements avec la certitude de la continuation du bombardement et la chance d'une invasion violente; ou bien on agirait au nom de l'autorité présente d'Invers, l'autorité civile.

Les deux solutions présentaient des difficultés. Mais vis-à-vis du bombardement qui continuait, des incendies et du manque de moyens pour maîtriser le feu, il n'y avait pas à hésiter.

Il ne fallait pas perdre une heure.

Quelques bombes encore et un grand vent suffiraient pour établir des désastres irréparables.

Il fallait une démarche, sans délai, pour faire cesser le bombardement; à ce prix seul, la ville pouvait être sauvée d'une destruction certaine; destruction, qui serait arrivée sans présenter aucun avantage pour la défense du pays.

La situation fut mûrement posée et discutée. Finalement, on conclut, qu'une délégation, composée du bourgmestre De Vos, de M. Franck, président, et de M. Ryckmans, vice-président de la Commission Intercommunale, auxquels se joignit volontairement le Consul Général d'Espagne, se rendrait auprès du général allemand, afin de faire cesser le bombardement.

Pendant que ces délibérations avaient lieu, le pont sur l'Escaut était détruit. L'armée belge avait ainsi une avance pour se mettre à l'abri si la retraite, du moins ne lui était pas coupée dans la direction de Termonde.

Entretemps le feu faisait fureur, et il ne semblait pas possible d'augmenter encore le danger. On avait pu remarquer pendant quelque temps un certain calme dans le bombardement; mais quand les délégués arrivèrent à la hauteur du Parc, il recommença avec une nouvelle intensité. Leur auto roula rapidement dans la direction d'où venait le feu, ayant pour repère la route, les traces des bombes.

Aux environs du nouveau Parc, et non loin de la voiture qui les conduisait, deux hommes furent tués. Au même instant, un des forts rapprochés de la 2^e ceinture fut violemment attaqué par l'artillerie allemande.

Dans les intervalles des forts, il n'y avait plus de troupes.

après avoir traversé la 2^e ceinture de forts, à la hauteur de la chaussée de Boom, les délégués passèrent 200 m. plus loin dans les postes allemands. Un officier les pria de se laisser bander les yeux. Les agents de police restèrent sur place avec le drapeau blanc, et l'auto roula, une lieue plus loin, à travers les troupes allemandes.

En juger d'après la longueur de la course, ces troupes étaient nombreuses.

Arrivés à Malines, ils apprirent que le quartier général allemand s'était fixé à Thildonck (entre Malines et Louvain) et là, l'arrivée des Anversois fut immédiatement annoncée.

Il était alors 10 h. 1/2.

Une auto, dans laquelle avaient pris place des officiers, roula devant eux, et les yeux non bandés cette fois, les délégués Anversois suivirent la route qui mène à Thildonck.

Le général von Beseler, entouré de son Etat-Major, y reçut les délégués dans le Grand Couvent. Le Consul Général d'Espagne leur déclara qu'ils étaient les représentants de la force bourgeoise. Il ajouta qu'ils venaient demander la cessation du bombardement.

Il ne m'est pas parvenu d'autres détails quant à ces premières négociations.

Celles-ci seront, sans aucun doute, publiées par la suite.

Seul, le général von Beseler aurt dû être surpris de se trouver exclusivement en face d'autorités civiles; et il désira savoir où se trouvait l'armée belge, question à laquelle M. Franck qui, ayant pris la parole aux noms des parlementaires, déclara ne pouvoir répondre.

Je sais encore que le général en chef des Allemands voulut faire rester un des trois négociateurs dans son camp, et faire retourner les deux autres à Anvers pour y chercher un officier plénipotentiaire, afin que la ville et les forts soient en son pouvoir, le soir même.

Mais finalement, il proposa que les négociations fussent continuées à Contich, plus près d'Anvers. En même temps les parlementaires apprirent que le bombardement était suspendu, dès le moment où leur arrivée avait été signalée dans les lignes ennemies. Ce fut alors un premier résultat, et ce devait être, pour eux, un soulagement dans un moment si pénible.

Vers 4 h. de l'après-midi ils atteignirent Contich, et les pourparlers furent repris, dans une villa isolée, à demi cachée sous une verdure fanée!... Il régnait là, un silence de mort; pas une âme ne bougeait dans le village abandonné, où les délégués Anversois se trouvèrent à nouveau devant le général allemand.

Il sembla maintenant que, entre midi et une heure, au moment où les parlementaires atteignirent Thildonck, les troupes allemandes, qui n'avaient pas rencontré de résistance, depuis la chute du fort 5, étaient déjà entrées à Anvers. La ville se trouva donc en mains ennemies. Il fut stipulé que la propriété privée, les bourgeois paisibles et la garde-civique désarmée n'auraient aucun dommage à craindre; et que la police continuerait à obéir à l'autorité urbaine. Mais, après que toutes ces choses s'étaient arrangées, les négociations devinrent plus difficiles.

Les autres forts durent se rendre également!

Le général von Beseler voulut obliger les délégués à rendre les autres forts. Ceux-ci déclarèrent que l'autorité civile d'Anvers pouvait répondre du maintien de l'ordre et le

promettre; que la population civile ne se livrerait pas à des actes hostiles envers les troupes allemandes, mais qu'il leur était impossible de parler aux noms des commandants des forts.

Enfin, on montra un écrit, dans lequel il fut exigé que les forts se rendraient sans aucune condition, pour le lendemain à midi, et qu'à cette fin, ils seraient sommés à la reddition par l'intermédiaire d'un officier allemand, qui serait accompagné d'un notable anversois.

Sinon le bombardement recommencerait!

Les délégués anversois firent comprendre, qu'ils ne désiraient pas signer une pièce, dans laquelle il était question de reddition des forts! Le général répondit qu'il lui était impossible de pacifier ainsi.

Après que les débats eurent duré quelques minutes, le général von Beseler prit sa montre en main, et déclara: "L'oeil fixé sur les intérêts qui me sont confiés, j'ai le devoir d'agir. Je vous laisse quelques minutes pour décider oui ou non, la signature du document. Je vous donne ma parole de soldat que, si vous ne signez pas, le bombardement recommencera, ce soir, après que j'aurai donné les ordres nécessaires aux régiments entrés à Anvers, pour se mettre en sécurité."

Les délégués restèrent seuls. Après avoir délibéré ensemble, ils décidèrent de signer la convention, afin d'empêcher la continuation du bombardement, lequel serait un désastre, pour la ville et ses trésors d'art, et cela sans aucune compensation militaire. Mais avant de signer, M. Franck déclara au général von Beseler, qu'il désirait la permission de visiter seul les forts la même nuit, afin d'exposer librement la situation aux commandants. Ceci lui fut accordé!

Vers 7 heures, les délégués rentrèrent à Anvers. La ville offrait un spectacle tragique; les rues étaient désertes; les quelques habitants qui étaient restés se tenaient enfermés dans leur demeure. Partout, des soldats allemands. Sur toute la ville, le brasier de feux flamboyants. A l'hôtel de ville, le viel et respectable édifice, dans les belles salles du premier étage, partout des officiers et des soldats, partout l'ennemi. Le drapeau allemand à l'hôtel de ville. Dans les salles de mariage, les drapeaux belges étaient là, descendus par l'ennemi, descendus par l'ennemi. Un rapport fut donné au collègue des Bourgmestre et échevins. La convention de Contich fut approuvée. La Commission Internationale fut convoquée, dans la ville quasi dépeuplée et aux heures nocturnes, pour prendre les nombreuses et très urgentes mesures imposées par la Convention en matière de réquisitions, d'automobiles, bateaux, etc.

Une grande partie de la nuit y fut employée; et on vit aux premières lueurs du jour, de grands négociants, de riches banquiers, des avocats connus, s'en aller sonner aux habitations abandonnées, afin de tout apprêter pour l'heure déterminée, et éviter ainsi les premières difficultés.

Le même soir, vers 10 heures, M. Franck partit aux forts, malgré l'avertissement de ses amis, qui estimaient qu'il ne réussirait jamais à traverser les lignes d'une armée, laquelle campait pour la première fois sous les murs d'une ville conquise, et qu'il courait grand danger d'être enlevé par un coup de fusil dans les forts belges. Les difficultés à traverser les postes allemands parurent en effet très grandes. M. Franck, pouvait s'assurer que tous les forts de la deuxième ceinture étaient déjà entre les mains de l'ennemi.

Après avoir roulé 3 heures, et franchi une distance de 14 km.

M. Franck atteignit vers 1 h. du matin, un des forts de la première ceinture, à Schooten. Il fut reçu par le commandant et son adjoint. Il lui fit part de la situation. D'après la discussion, il ne parut que trop clairement, que les forts isolés de la première ceinture, qui restaient encore, ne pourraient plus jouer aucun rôle, au point de vue militaire.

Il était impossible d'arrêter l'armée allemande. Pourtant, les officiers étaient résolus de ne pas se rendre, à moins d'y être contraints par une nécessité absolue.

Était-ce pas la plus absolue nécessité, que celle du danger de laisser perdurer le bombardement d'Anvers sans aucune utilité?

Les officiers déclarèrent qu'ils transmettraient la communication de M. Franck aux forts restant du Nord, et qu'ils discuteraient mûrement avec les commandants, la résolution à prendre. M. Franck retourna vers 4 1/2 h. à Anvers. Bientôt après, à 5 heures, le collège et la Commission Intercommunale se réunirent, pour désigner les délégations qui se rendraient aux différents forts, conduites par les officiers allemands, qui étaient également présents à la réunion.

Des figures connues des plus grands cercles commerçants, artistiques et politiques, tels que les sénateurs Ryckmans et van Peborgh, le représentant Delvaux, M. M. Ed. Bunge, feu Ch. Corty, président de la Chambre de Commerce, Langlois Carlier, Fob. Osterrieth; Frans Kranck, étaient là, avec d'autres encore, groupés autour du Bourgmestre et des échevins et le président de la commission internationale, en fidèles Anversois, agissant avec une volonté libre, et préparés à une tâche ingrate et périlleuse. Exposaient-ils par leur vie en échange de la sécurité des officiers allemands, qui partiraient en parlementaires aux forts.

Aucun d'entre eux n'hésita, ni ne refusa.

Les mesures nécessaires, exigèrent un peu de temps. Au moment où celles-ci furent prêtes, et où les délégués allaient partir, on introduisit deux officiers belges, qui de l'autre rive de l'Escaut étaient arrivés en parlementaires.

C'étaient le général Werbroeck et un autre officier supérieur.

Le général Werbroeck déclara que le lieutenant général Deguise, commandant en chef d'Anvers, estimait que la résistance avait duré assez longtemps, désirait apprendre à quelles conditions la place fortifiée pourrait capituler. L'envoyé allemand, Jhr. von der Lancken, qui avait reçu la veille à Contich, l'ordre du général von Beseler de mener les pourparlers avec les représentants de la ville, en présence du général Ehr. von Schütz, qui avait été nommé commandant de la place, lui répondit que l'on avait arrêté une convention à Contich avec la seule autorité qui était restée sur place, après que l'autorité militaire en chef, et la garnison avaient quitté la ville.

M. Franck déclara là-dessus, que si le général Werbroeck voulait examiner les conditions de la Convention de Contich, il était certain que le général n'hésiterait pas à confirmer cette entente. L'envoyé Ehrh. von der Lancken lut le texte de la Convention au général Werbroeck. Celui-ci prit connaissance de la pièce, et déclara qu'il en approuvait les termes. Il signa ensuite la pièce, au nom du général Deguise et dans les expressions suivantes:

Invers, le 10 octobre 1914

Le Lieutenant général commandant par ordre

Le général Major chef d'Etat-Major

(s) Werbroeck.

Alors, le général Werbroeck donna des ordres écrits pour la reddition des différents forts, et les soldats allemands et les notables Anversoises partirent, munis de ces ordres.

Vers midi, les délégations revinrent. Les officiers allemands et les notables étaient unanimes à rendre hommage à l'attitude courageuse des officiers belges, qu'ils avaient encore rencontrés dans les forts.

On apprit, du fort de Schooten et des commandants des autres forts du Nord, qu'ils avaient rendu les travaux de défense inutilisables, et qu'ils étaient partis avec leurs troupes, avant l'arrivée du parlementaire allemand.

En ce qui concerne le Général Deguise, quoique celui-ci ait eu les moyens et le droit de se mettre en sûreté, il se rendit à cheval au fort St-Marie. Après quelques coups, tirés de la rive gauche par les troupes arriérées, vers la rive droite du fleuve, les canons allemands répondirent pendant un petit temps, sans toutefois causer de dommages importants.

Un pont, que les allemands essayèrent de construire sur l'Escaut ne put se terminer, à cause de la forte marée du vieux fleuve; aussi, ce jour-là, le samedi après-midi, le 10 octobre et les jours suivants, les troupes allemandes vinrent en petit nombre d'Anvers, passèrent la rivière pour fournir les garnisons des forts de la rive gauche. Mais des forces militaires allemandes plus considérables avaient envahi le pays de Waes, au-delà de Termonde, avant la chute d'Anvers; ce sont ces troupes et non les troupes allemandes d'Anvers, qui coupèrent la retraite de quelques corps d'armée. Ceci s'était passé le vendredi 9 octobre, vers midi, près de Quaetrecht et Moerbeke, juste au moment où les premiers soldats allemands pénétrèrent dans le territoire d'Anvers.

La partie des troupes belges surprise ainsi, une minorité sans issue, s'enfuit en Hollande.

Ceci est le récit fidèle des faits. Le lecteur peut les regarder maintenant d'un coup d'oeil. Pour sauver l'armée, Anvers s'est laissé bombarder, avec une garde stoïque, depuis le mercredi, à 11 heures, jusqu'au vendredi matin, pendant qu'une grande partie des troupes avaient abandonné ses murs. Ce n'est pas une affaire habituelle d'accepter des responsabilités qui ne sont pas siennes, dans de pareilles circonstances.

En agissant comme ils l'ont fait, là où les dernières troupes étaient parties, nos autorités urbaines ont incontestablement épargné à la ville un plus long et inutile bombardement.

L'entrée des troupes allemandes, entre 12 h. et 1 heure le vendredi 9 octobre, et la confirmation de la Convention de Contich au nom du général Deguise, prouvent certes, que la ligne de conduite que s'était choisie l'autorité civile, était bonne, et l'énergique tâtonnement, une action sage et prudente.

Qui ne reconnaîtra pas avec reconnaissance, que cette entrée en scène, énergique et habile, aux heures les plus périlleuses, a préservé notre ville des plus effroyables ruines?

Je répète, ce que j'écrivais naguère: "on a su, dans des cercles autorisés, que le roi Albert et son gouvernement n'ont pas tenu en secret

que l'autorité civile et la population anversoise, ont rempli leur devoir, dans les circonstances connues et graves".

Et l'historien de l'avenir, -j'ose vous en donner tranquillement la certitude- confirmera cette page que je vous présente ici, entrant dans les détails, et reconnaissant à chacun ses mérites.

L'ALLEMAGNE ET L'ITALIE

(Fable)

L'Allemagne ayant lutté
 Tout l'été
 Se trouva fort dépourvue
 Quand la bise fut venue.
 Elle alla pleurer ruine
 Chez l'Italie, sa voisine,
 La suppliant de l'aider
 A piller et bombarder
 La loyale Triple Entente.
 "Je vous ferai céder Trente,
 Dit-elle, foi de Germain".
 L'Italie est méfiante,
 Par raison, non par défaut.
 "Que faisiez-vous en temps chaud?"
 Dit-elle à la mendiante.
 "Agressive à chaque instant,
 J'attaquais, ne vous déplaie.
 Vous attaquiez? j'en suis fort aise;
 Eh bien! crevez maintenant!"

(Extrait du Figaro)

En vente 0.30 fr.

NOTE RECTIFICATIVE

Le document que nous avons reproduit sous le n° 120 et portant pour titre

LA VERITE SUR LA CAPITULATION D'ANVERS

doit être considéré comme non avenu et supprimé de nos publications.

D'après des renseignements tout à fait certains, qui nous sont parvenus de la meilleure source, nous pouvons affirmer que l'article du "T.I.J.D." - que nous avons eu tort de reproduire - est mensonger et calomnieux.

S'exaut!

Voici l'article tel qu'il a paru dans le "TYD" d'Amsterdam, sur la capitulation d'Anvers. Les informations du "TYD" ont été reproduites par la "Métropole" et confirmée par elle.

"Le 5 octobre, les troupes allemandes forçaient le passage de la Nèthe. La situation devenait critiquée. Depuis 2 jours déjà, l'armée belge traversait l'Escaut pour se rallier dans la Flandre Orientale. Le 6 octobre, le gouvernement quittait Anvers en donnant pleins pouvoirs à MM. Devos, Franck et Ryckmans lorsque le Général Deguise Commandant la P.F.A. quitterait à son tour Anvers pour rejoindre le corps d'armée, mais à charge pour ces messieurs de s'entendre avec lui, le Général Deguise, au sujet du moment où la reddition de la place devrait se faire. Le 8 octobre l'embarquement des troupes continue. Vers midi, le bombardement de la ville d'Anvers commence. Le 9 octobre, à 7 1/2 h. du matin, le Général Deguise s'embarque. Avant de partir, il dit à MM. Devos, Franck et Ryckmans que la position n'est plus tenable, mais qu'il est nécessaire que les 16.000 hommes de troupes qui sont encore à Anvers passent l'Escaut avec le matériel et que les forts, les munitions, les canons, etc., soient détruits, afin qu'ils ne puissent être utilisés par l'ennemi. Pour cela un délai de 36 heures au moins est indispensable et il a donné des ordres en conséquence aux commandants des différents forts de la 1^{re} enceinte. Le Général Deguise s'embarqua donc à 7 1/2 h.; une heure après à 8 1/2 h. le drapeau blanc flottait au sommet de la tour de la cathédrale. C'était la capitulation.... mais avancée de 36 heures..... Les troupes qui occupaient les forts abandonnèrent précipitamment armes et bagages et rentrèrent en désordre en ville, pour s'empres- ser ensuite de gagner la frontière hollandaise, avec les troupes qui se préparaient à traverser l'Escaut pour aller rejoindre l'armée belge.

Les soldats criaient à la trahison, les officiers anglais étaient en proie à une indignation profonde. Et voilà comment, ce jour-là, 20.720 hommes franchirent notre frontière. Et voilà pourquoi un immense butin de guerre, en canons, en munitions, etc., tomba en mains des Allemands, la plupart des forts restant intacts... Dès qu'on apprit cette véritable catastrophe, la colère fut grande dans les milieux ministériels et militaires belges. On réclama des châtimens exemplaires contre ceux qui l'avaient provoquée. Mais, eu égard à la situation, les autorités belges étaient impuissantes de juger et de sévir. A la demande du Gouvernement belge, un tribunal d'exception vient de siéger à La Haye pour examiner cette affaire. Naturellement, il ne pouvait qu'entendre les partis, aucune sanction n'étant possible. MM. Cooreman et Hymans étaient les délégués du Gouvernement belge. MM. Devos, Franck et Ryckmans y furent convoqués, mais seuls ces deux derniers vinrent à La Haye. M. Cooreman leur ayant reproché vivement leur conduite, M. Franck parlant au nom des trois, dit, pour leur défense, qu'ils avaient voulu éviter la continuation du bombardement d'Anvers, que déjà une partie de la ville avait souffert énormément, surtout le Marché aux Souliers. M. Cooreman répliqua qu'ils connaissaient la situation dans laquelle se trouvait Anvers, que le Général Deguise la leur avait nettement exposée avant son départ et qu'ils ne lui avaient adressé aucune objection lorsqu'il avait recommandé de tenir encore pendant 36 heures pour les raisons exposées plus haut, et que M. Cooreman rappela. Le fait brutal est là dit-il. Vous

avez accepté une mission qui, dans les circonstances, revêtait un caractère solennel. Vous l'avez honteusement trahie et vous êtes indignes du nom de Belges, de ce nom qui vient de s'immortaliser dans l'histoire. Votre cause est jugée. C'est alors que s'adressant directement à M. Franck, M. Hymans lui dit: Oui, vous avez trahi votre Patrie et pour que je vous appelle un traître, vous qui fûtes un de mes meilleurs amis politiques et mon camarade personnel, il faut vraiment que l'acte qui a été commis par vous soit abominable. Ici, nous sommes impuissants, mais je n'hésite pas à dire que si nous avions encore les pouvoirs nécessaires en Belgique, vous et "vos deux comparses" vous passeriez devant le peloton d'exécution."

-----:-----

"Il faut une paix humiliante pour l'ennemi"

Le Daily Express du 22 déc. 1914

Les souverains de la Prusse, depuis ce coquin de Frédéric le Grand jusqu'au Kaiser ont tous cru que "la force prime le droit." La Grande Bretagne et ses alliés donnent le sang de leurs enfants et leur argent pour débarrasser le monde, une fois pour toutes, de cette funeste doctrine. Il faut que Potsdam soit détruit, et que sur son emplacement on répande du sel. Si cette destruction n'a pas lieu, tous nos sacrifices auront été faits en vain. Il faut obliger les Allemands à abandonner les régions qu'ils occupent. Il faut les chasser des villes qu'ils occupent sur la Meuse et en Belgique. Il faut que nos troupes franchissent le Rhin et qu'elles s'emparent des places fortes qui le défendent. Il faut enfin qu'une paix définitive et absolument humiliante pour l'ennemi soit dictée à Berlin. La situation est favorable aux alliés, mais ceux-ci doivent continuer à agir vigoureusement et ne pas se contenter d'une besogne à moitié faite.

-----:-----